



Suite au Conseil d'Administration qui s'est tenu hier, BNP PARIBAS a renoncé au versement des dividendes aux actionnaires.

INTERESSEMENT :

De ce fait, le calcul de l'intéressement va changer, le calcul se fera donc sur l'ancienne formule qui tient compte uniquement du RBE.

- Le paiement sera maintenu pour fin juin /début juillet

Par contre, les montants changent :

- Minimum 1 983 € au lieu de 2 560 €
- Maximum 5 236 € au lieu de 6 553 €
- Après l'Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2020, possibilité d'un complément d'intéressement.

Intéressement	2019		2018		2017	
	MINI	MAXI	MINI	MAXI	MINI	MAXI
	2 560 € 1 983 €	6 553 € 5 236 €	2 369 €	6 090 €	2 506 €	6 450 €



Smartphone



Internet

FO Banques BNP Paribas
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris
Tél: 01 40 14 38 24
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter



PRIME MACRON :

La Direction s'est engagée à ouvrir des discussions sur le sujet avec les Organisations Syndicales représentatives. Un versement avant cet été a été demandé.

A cette prime de maximum 2 000 € sera réduits les 450 euros déjà versés

FO BANQUES BNP PARIBAS espère que cet accord sera profitable pour l'ensemble des salariés.

Ne restez pas avec vos questions, faites-nous remonter toutes vos interrogations



Smartphone



Internet

FO Banques BNP Paribas
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris
Tél: 01 40 14 38 24

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

